

PATRICIA

CMCD



Resp. administrative



Le CMCD dans une caisse d'assurance maladie, késaco ?



Le service Contrôle Médical et Dentaire a pour mission d'**évaluer l'état de santé des assurés afin de rendre un avis motivé sur les éléments d'ordre médical qui permettent l'attribution des prestations de l'assurance maladie**. Concrètement, cela se traduit, par exemple, par la justification médicale d'un arrêt de travail ou la prise en charge d'une maladie professionnelle, la mise en invalidité d'un assuré au regard de son état de santé, le départ à la retraite pour inaptitude, l'attribution d'ALD (affection de longue durée). 

Une photo de famille de cette belle équipe ?

”

Le service CMCD est sous la responsabilité du **médecin conseil chef**. Il est actuellement composé d'une **équipe pré-médicale de sept personnes**, dont j'ai la responsabilité, ainsi que de **trois médecins conseils** et d'**un chirurgien-dentiste conseil**. Nous travaillons tous en étroite collaboration et en complémentarité. ”

Ton parcours avant d'arriver à ce poste ?

”

J'ai une formation juridique avec une **maîtrise de droit des affaires**. La MSA a été mon premier et seul employeur ! Je suis arrivée en 1987 au poste de responsable du service **contentieux**. J'occupe mon **poste actuel** depuis 2004. ”

Une journée-type à ton poste, ça donnerait quoi ?

Il faudrait en vivre plusieurs car **aucune journée ne se ressemble** ! Le point commun chaque matin, c'est le traitement des mails et le bonjour à l'équipe et aux praticiens. La suite dépend de l'actualité. Cela peut être en lien avec le **management de l'équipe pré-médicale** (suivi de l'activité, suivi des actions de contrôle interne, animation de l'équipe, rédaction de procédures), le **suivi des statistiques d'activité** dans le respect des indicateurs COG, **l'intervention sur des dossiers complexes** (vérification de points législatifs et réglementaires, lien avec les autres services de la MSA), la **coordination des actions de gestion du risque** ou encore la **participation à des réunions** inter services, partenariales, inter régimes, régionales et nationales. Des **points réguliers** sont organisés au sein du service avec le médecin conseil chef, le coordonnateur, l'expert Gestion du risque. //

Les trucs les plus sympas dans ton travail ?

” La **diversité des activités** et le **travail en équipe**.

Cerise sur le gâteau : les collaboratrices actuelles du pré-médical forment une **équipe sympathique, dynamique** et il y a une bonne cohésion entre elles ! ”

Le plus complexe, selon toi, à prendre en main à la prise de poste ?

” L'**appropriation de l'ensemble des législations** (Indemnités journalières, Accident du Travail, Maladie Professionnelle, invalidité...) afin de mieux appréhender les dossiers administratifs des assurés et de répondre aux sollicitations de l'équipe. Cela nécessite un investissement important dès la prise de poste. Il faut être curieux et ne pas hésiter à chercher l'info si elle ne se trouve pas dans les outils institutionnels. Le manager est référent pour son équipe et doit être en mesure de lui apporter une réponse fiable si une difficulté se présente. Le poste nécessite une bonne dose de curiosité. ”